Quatre conseils aux entreprises pour éviter la dépendance et la vulnérabilité à l'Intelligence Artificielle

27 mars 2025

Auteur

Eric Lavallée

Associé, Agent de marques de commerce Associé, et Avocat

Alors que le monde discute des guerres tarifaires touchant divers produits, on néglige parfois les risques pour les technologies de l'information. Pourtant, plusieurs entreprises s'appuient sur l'intelligence artificielle pour la prestation de leurs services. Plus particulièrement, l'usage des grands modèles de langage est intégré dans une foule de technologies, dont ChatGPT a été le porte-étendard.

Mais les entreprises doivent-elles se placer en situation de dépendance face à des fournisseurs de services technologiques s'ils sont basés uniquement aux États-Unis? Des solutions de rechange chinoises telles Deepseek font parler d'elles, mais soulèvent des questions sur la sécurité des données et le contrôle de l'information qui y est associé.

La professeure Teresa Scassa écrivait déjà, en 2023, que la souveraineté en matière d'intelligence artificielle prend différentes formes, incluant la souveraineté étatique, mais aussi la souveraineté des communautés sur les données et la souveraineté individuelle[1]. D'autres invoquent déjà l'intelligence artificielle comme un vecteur du recalibrage des intérêts internationaux[2].

Dans ce contexte, comment les entreprises peuvent-elles se prémunir contre les fluctuations qui pourraient être décidées par des autorités gouvernementales d'un pays ou d'un autre? À notre avis, c'est justement en exerçant une certaine souveraineté à leur échelle que les entreprises peuvent se préparer à de tels changements.

Quelques conseils :

Comprendre les enjeux de propriété intellectuelle : Les grands modèles de langage sous-jacents à la majorité des technologies d'intelligence artificielle sont parfois offerts sous des licences ouvertes (*open source*), mais certaines technologies sont diffusées sous des licences commerciales restrictives. Il est important de comprendre les contraintes des licences sous lesquelles ces technologies sont offertes. Dans certains cas, le propriétaire du modèle de langage se réserve le droit de modifier ou restreindre les fonctionnalités de la technologie sans préavis.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.

À l’inverse, des licences ouvertes permissives permettent d’utiliser un modèle de langage sans limite de temps. Par ailleurs, il est stratégique pour une entreprise de garder la propriété intellectuelle sur ses compilations de données qui peuvent être intégrées dans des solutions d’intelligence artificielle.

Considérer d’autres options : Dès lors que la technologie est appelée à manipuler des renseignements personnels, une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée est requise par la loi avant l’acquisition, le développement ou la refonte technologique[3]. Même dans les cas où cette évaluation n’est pas requise par la loi, il est prudent d’évaluer les risques liés aux choix technologiques. S’il s’agit d’une solution intégrée par un fournisseur, existe-t-il d’autres options? Serait-on en mesure de migrer rapidement vers une de ces options en cas de difficulté? S’il s’agit d’une solution développée sur mesure, est-elle limitée à un seul grand modèle de langage sous-jacent?

Favoriser une approche modulaire : Lorsqu’un fournisseur externe est choisi pour fournir le service d’un grand modèle de langage, c’est souvent parce qu’il offre une solution intégrée dans d’autres applications que l’entreprise utilise déjà ou par l’intermédiaire d’une interface de programmation applicative développée sur mesure pour l’entreprise. Il faut se poser la question : en cas de difficulté, comment pourrait-on remplacer ce modèle de langage ou l’application? S’il s’agit d’une solution complètement intégrée par un fournisseur, celui-ci offre-t-il des garanties suffisantes quant à sa capacité de remplacer un modèle de langage qui ne serait plus disponible? S’il s’agit d’une solution sur mesure, est-il possible, dès sa conception, de prévoir la possibilité de remplacer un modèle de langage par un autre?

Faire un choix proportionné : Ce ne sont pas toutes les applications qui nécessitent les modèles de langage les plus puissants. Lorsque l’objectif technologique est modéré, plus de possibilités peuvent être considérées, dont des solutions basées sur des serveurs locaux qui utilisent des modèles de langage sous licences ouvertes. En prime, le choix d’un modèle de langage proportionné aux besoins diminue l’empreinte environnementale négative de ces technologies en termes de consommation d’énergie.

Ces différentes approches s’articulent par différentes interventions où les enjeux juridiques doivent être pris en considération de concert avec les contraintes technologiques. La compréhension des licences et des enjeux de propriété intellectuelle, l’évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, les clauses de limitation de responsabilité imposées par certains fournisseurs, autant d'aspects qui doivent être considérés en amont.

Il s’agit là non seulement de faire preuve de prudence, mais aussi de profiter des occasions qui s’offrent à nos entreprises de se démarquer dans l’innovation technologique et d’exercer un meilleur contrôle sur leur avenir.

---

1. Scassa, T. (2023). Sovereignty and the governance of artificial intelligence. *UCLA L. Rev. Discourse*, 71, 214.
2. Xu, W., Wang, S., & Zuo, X. (2025). Whose victory? A perspective on shifts in US-China cross-border data flow rules in the AI era. *The Pacific Review*, 1-27.
3. Voir notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé,* RLRQ c P-39.1, art. 3.3.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.